

Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Séance du 20 mars 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
49	57

Date de convocation

14 mars 2024

Administration générale – Modification d'un délégué au Syndicat des eaux Cance Doux

**N° de la délibération
2024-123**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 20 mars 2024 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Noël Passas à St-Jean-de-Muzols sous la présidence de Monsieur Xavier ANGELI, 1^{er} Vice-président.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Chantal BUSCHE, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Thierry DARD, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mmes Myriam FARGE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gille FLORENT, Mme Béatrice FOUR, MM. Patrick FOURCHEGU, Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Fabrice LORIOT, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Jean-Paul VALLES, MM. Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL.

Excusés : Mme Delphine COMTE (pouvoir à M. Pascal BALAY), M. Serge DEBRIE (pouvoir à M. Gilles FLORENT), Mme Amandine DEYGAS (pouvoir à Mme Elisabeth JUNIQUE), M. Bruno FAURE (pouvoir à M. Paul BARBARY), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Jean-Michel MONTAGNE (représenté par sa suppléante Mme Chantal BUSCHE), M. Frédéric SAUSSET (pouvoir à M. Xavier ANGELI), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), Jean-Louis WIART (pouvoir à Mme Béatrice FOUR), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Mélanie DONGEY, Mme Muriel FAURE, M. Michel GAY, Mme. Isabelle GUILLIAUMET, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, M. Régis REYNAUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Michèle VICTORY.

Vu les articles 5216-7 et L5711-1 à 5711-3 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu la délibération n° 2020-356 du 2 septembre 2020 désignant 30 délégués ARCHE Agglo pour siéger au Comité syndical du Syndicat Cance-Doux ;

Vu la délibération n° 2020-433 du 23 septembre 2020 modifiant le délégué issu du Conseil municipal de St-Jean-de-Muzols au Comité syndical Cance-Doux ;

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 007-200073096-20240320-DELIB_2024_123-DE

SLO

Vu la délibération n° 2023-075 du 1^{er} février 2023 modifiant un délégué issu du Conseil municipal d'Etables ;

Considérant la délibération n° 2024-006 du 17 février 2024 du Conseil municipal de St-Victor sollicitant le remplacement de M. Axel CABLE par M. Sylvain BOSC pour le siège de délégué au sein du Syndicat Cance-Doux ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 29 février 2024 ;

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- DESIGNER M. Sylvain BOSC pour siéger au Comité syndical du Syndicat des Eaux Cance-Doux en remplacement de M. Axel CABLE.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercurol-Veaunes, le 20 mars 2024.

Pour le Président
Empêché par application de l'article 5211-2 du CGCT
Le 1^{er} vice-président
Xavier ANGELI

